



**Allocution du Président  
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,  
M. Jacques Chagnon,  
Président de l'Assemblée nationale du Québec**

---

**Conférence ministérielle de la Francophonie -  
Paris, 25-26 novembre 2017**

(Intervention le 26 novembre, 12h15)

***Seul le discours prononcé fait foi***

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie, chère Michaëlle Jean,  
Monsieur le Président de la Conférence ministérielle de la Francophonie,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Monsieur l'Administrateur de l'OIF, cher Adama Ouane,  
Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique et consulaire,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec enthousiasme que je vous présente aujourd'hui les actions qui ont mobilisé l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, votre assemblée consultative, depuis notre dernière réunion à Antananarivo.

Notre Conférence ministérielle de la Francophonie se réunit aujourd'hui à Paris. Pourtant, nous n'oublions pas que cette dernière devait se tenir à Lomé, au Togo.

L'APF, en tant que vigie de la démocratie, porte et continuera de porter la plus grande attention aux préoccupations exprimées par les acteurs politiques et la société civile togolaise.

En lien constant avec sa section togolaise, l'APF a d'ailleurs organisé, les 8 et 9 novembre derniers, un séminaire-atelier pour les députés et les fonctionnaires de l'Assemblée nationale du Togo portant sur l'optimisation du travail parlementaire par la gestion électronique des documents.

Je tenais aussi à vous informer de la récente mission de notre assemblée au Burundi. En effet, cette semaine, les 20, 21 et 22 novembre, j'ai conduit une mission de l'APF au Burundi afin de répondre à l'invitation conjointe des Présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale du Burundi.

Face aux sanctions dont fait face actuellement la section burundaise de l'APF, ces derniers ont souhaité permettre à une délégation de l'APF de venir rendre compte de la situation politique et sécuritaire du pays.

Depuis la Session de Berne en juillet 2015, le Burundi fait en effet l'objet d'une mise sous observation et voit l'ensemble de sa coopération institutionnelle être suspendue. Dans une dynamique de diplomatie parlementaire, la présidence de l'APF s'est engagée à mener un dialogue avec les Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat burundais.

Notre délégation était paritaire femmes-hommes, je tiens à le souligner. J'étais accompagné de membres du Bureau de l'APF, soit le Président de l'Assemblée nationale de Madagascar, la Présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et députée du Cameroun ainsi qu'une rapporteur de la Commission politique de l'APF et députée de la RDC. Notre délégation comptait donc trois parlementaires africains sur quatre.

Les constats et les conclusions de la mission seront présentés aux membres du Bureau de l'APF en début d'année 2018, mais je peux déjà vous dire que nous avons rencontré non seulement les autorités parlementaires, mais aussi le Président de la République, le Président de la Conférence des évêques du Burundi, le Président de la Commission de Vérité et réconciliation, des représentants de l'opposition parlementaire et de la société civile, le ministre des Relations extérieures et de la coopération internationale, d'anciens Chefs de l'État, le représentant du Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies au Burundi et des représentants des corps diplomatiques francophones.

Le projet de révision constitutionnelle, l'Accord d'Arusha, le retrait de la Cour pénale internationale, la situation politique et sécuritaire, les violences, les disparitions forcées et les atteintes aux droits de l'Homme, le processus de réconciliation nationale et la sortie de crise, le sort des réfugiés ainsi que la situation économique du pays, voilà les sujets que nous avons abordés avec nos homologues grâce à la diplomatie parlementaire, un outil avantageux qui nous permet de dialoguer, de s'entretenir sur des questions parfois délicates entre pairs, entre confrères et consœurs parlementaires, d'égal à égal.

Les parlementaires, représentants des peuples francophones, ont d'ailleurs la ferme volonté de jouer un plus grand rôle grâce à la diplomatie parlementaire dans la prévention et la médiation des crises qui secouent chaque jour notre espace francophone, en mettant notamment en œuvre des missions de prises de contact et d'information et en participant activement aux missions organisées par la Francophonie.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'immense honneur d'être, depuis mon élection le 11 juillet dernier à Luxembourg, président de l'APF.

J'ai décidé d'exercer ce mandat sur un thème rassembleur, que j'ai présenté sous forme de plan, et qui porte sur les différents aspects de la révolution numérique.

Une ère nouvelle s'ouvre sur des changements d'une ampleur inégalée depuis la révolution industrielle. En fait, il s'agit d'une nouvelle révolution qui va modifier radicalement nos sociétés. Nos parlements doivent saisir rapidement et efficacement ces nouveaux enjeux pour répondre aux attentes et aux surprises de leur population.

Voici les grandes lignes de ce plan, pour lequel nous avons besoin de votre soutien. Nous avons retenu d'abord, et je sais que M<sup>me</sup> Jean sera sensible à ce premier axe : l'égalité face au numérique.

La fracture d'accès au numérique entre les femmes et les hommes est réelle. Le cybersexisme ou l'écart dans le marché de l'emploi dans les technologies de l'information sont des sujets d'intérêt pour nos parlements.

La gouvernance du numérique, notamment le volet lié à la cybersécurité, est un autre axe d'approche de ce plan. Les parlements francophones peuvent apporter des réponses législatives concrètes à cette problématique.

Nous aborderons également les thèmes liés à l'accès au numérique, pour réduire les différences entre pays développés et en développement, de même qu'entre milieux ruraux et urbains. Moteur de création de richesse et d'inclusion sociale, le numérique est un élément essentiel et incontournable des formes d'économies nouvelles que l'espace francophone veut promouvoir.

Je n'oublie pas la question de la démocratie numérique avec notamment le gouvernement en ligne qui constitue une avancée formidable pour l'accès à l'information de nos populations.

Enfin, la diffusion numérique en français, la culture numérique et les plateformes de cours en ligne sont également des jalons essentiels pour faire briller la Francophonie sur la toile.

Chaque commission, chaque réseau, chaque programme de coopération de l'APF a pris ce plan à bras le corps et participe à sa mise en œuvre pratique.

Sur tous ces sujets, je sais pouvoir compter sur le soutien de l'OIF et sur vous, M<sup>me</sup> la Secrétaire générale, mais aussi, je l'espère, sur chacun d'entre vous, mesdames et messieurs les ministres.

Depuis la dernière Conférence ministérielle de la Francophonie, en novembre 2016 à Madagascar, l'APF a également continué d'œuvrer pour une meilleure coopération parlementaire.

Nous avons ainsi organisé des séminaires parlementaires : à Niamey, en avril 2017, sur l'état civil ; à Cotonou, en mai 2017, sur le parlement et les droits de l'Homme ; à Bangui, en juillet 2017, sur le rôle de législateur ; et à Conakry, en septembre 2017, sur le contrôle parlementaire des systèmes de sécurité.

Notre Réseau des femmes parlementaires a également effectué un séminaire sur la protection des droits et l'autonomisation des femmes à Yaoundé au Cameroun, en octobre dernier.

Soucieux de continuer à former les fonctionnaires parlementaires, nous mettons aussi en place des formations diplômantes sur l'administration et l'organisation du travail parlementaire, comme à Lomé, en mai 2017, pour les fonctionnaires béninois et togolais, mais aussi au Cambodge, en octobre dernier, pour les fonctionnaires de la sous-région asiatique de l'APF.

Par son programme Noria, l'APF contribue aussi à l'amélioration des systèmes d'information au sein des parlements, en développant des outils de travail basés sur les technologies de l'information et de la communication. Les parlements du Bénin, du Togo, de Madagascar et du Mali ont bénéficié de ce programme au cours de cette dernière année.

Je ne pourrai malheureusement pas citer ici toutes nos actions de coopération dans le temps qui m'est aujourd'hui accordé, mais sachez que l'APF compte sur vous pour continuer à lui donner les moyens de remplir la mission que vous lui avez confiée, et vous remercie pour votre soutien qui ne lui a jamais fait défaut, en toutes circonstances.

Je voudrais tout de même, avant de terminer, faire mention de l'action que l'APF mène en faveur de la jeunesse francophone.

Notre programme de coopération pour les jeunes parlementaires a porté ses fruits. Nos jeunes représentants devraient bientôt se constituer en Réseau pour prendre toute leur place au sein de nos instances.

Voilà plus de dix ans maintenant que l'APF organise également tous les deux ans le Parlement francophone des jeunes, une simulation parlementaire pour illustrer, avec les nouvelles générations, le modèle de la démocratie parlementaire. La dernière édition, qui s'est tenue en juillet 2017 à Luxembourg, a, une nouvelle fois, montré la pertinence de ce programme.

M<sup>me</sup> la Secrétaire générale, comme lors de la Conférence des jeunes et du Sommet de Madagascar, sachez que l'APF continuera de s'activer pour mener à bien le projet d'implication des jeunes dans les instances de la Francophonie.

Enfin, je ne saurai terminer cette allocution sans rappeler que votre assemblée consultative a fêté, en juillet dernier, cinquante ans d'histoire de la Francophonie parlementaire, en se réunissant à Luxembourg, lieu fondateur de notre institution.

A cette occasion, nous avons publié, avec l'éditeur Gallimard, un ouvrage retraçant l'histoire de l'APF et de la Francophonie parlementaire. Cet excellent ouvrage vous est offert gracieusement par l'APF, il vous suffit de prendre contact avec nous pour qu'une copie vous soit transmise.

Je vous remercie de votre attention.